



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE

LE BURKINA FASO FACE A L'EXTREMISME VIOLENT ET AUX ATTAQUES TERRORISTES

Moussa Banhoro

Conseiller en Droits Humains ; Chef du service d'alerte précoce et de résolution des conflits communautaires au Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (SP-ONAPREGECC) du Burkina Faso

Résumé:

Cette note d'analyse vise à passer en revue les mesures prises par le Gouvernement du Burkina Faso dans le cadre de la lutte contre l'expansion du terrorisme dans son espace territorial afin de présenter les acquis engrangés et également de déceler les lacunes et insuffisances qui joutent la stratégie antiterroriste de ce pays. Elle présente les facteurs de basculement des populations surtout sa frange jeune vers les groupes d'extrémisme violent qui opèrent au Burkina Faso. A travers cet écrit, l'auteur s'appesantit sur les perceptions des victimes aussi bien civiles que militaires et policières sur l'engagement du Gouvernement ainsi que l'efficacité des mesures qu'il a prises pour sécuriser le territoire et faciliter le retour des Personnes déplacées internes dans leurs localités respectives. Après la cartographie des groupes terroristes dans les zones dites rouges du Burkina Faso, il aborde brièvement les sources de financement de ces groupes. Enfin, il recommande la reconstruction de la fibre patriotique afin que tous les fils de la nation apportent leur soutien aux FDS et au Gouvernement pour juguler le fléau qui mine la réalisation des droits fondamentaux de l'homme au Burkina Faso. Il termine sur des pistes de solution qui peuvent aider à stabiliser le pays notamment le solutionnement des

problèmes de développement que connaissent les régions en proie à l'insécurité et le renforcement de la présence militaire dans ces régions, en nombre et avec les équipements adéquats.

Contexte:

Le Sahel est en proie à une récurrence des attaques terroristes depuis la chute de Mouamar Kadhafi en 2011. L'expansion du terrorisme dans le Sahel a contraint les Etats qui le composent à mutualiser leurs efforts au sein du G5 sahel afin de sécuriser leurs espaces respectifs. Ces Etats bénéficient également de l'appui du système des Nations Unies et de nombreux pays comme la France, les USA, la Chine, la Russie... En dépit de ces nombreux efforts, les groupes terroristes arrivent à répandre la terreur au sein des populations civiles au point où la zone des trois frontières, Mali-Burkina Faso-Niger, est quasiment devenu le terreau des terroristes. Cela facilite le trafic des armes et l'entrée sur les différents territoires des prédicateurs pour l'endoctrinement des populations vulnérables. Au Burkina Faso, l'ampleur des attaques a fait perdre environ le 1/3 du territoire et donc un déplacement massif des populations vers les zones relativement sécurisées. Ce pays est en phase d'être le ventre mou du G5 Sahel car ayant enregistré plus de violences terroristes davantage

meurtrières que n'importe quel autre pays du Sahel.

Idées majeures :

- Le Gouvernement du Burkina Faso a longtemps cru faire face à de simples actes de sabotage de ses détracteurs, ce qui a favorisé l'expansion rapide du phénomène sur le territoire.
- Les zones en proie au terrorisme n'ont pas bénéficié de la gouvernance adéquate, en termes de perspectives économiques, d'infrastructures routières et autres, pour assurer la résilience des populations face aux facteurs attractifs qu'offrent les groupes d'extrémisme violent.
- L'attitude du Gouvernement à travers l'utilisation irrationnelle des ressources limitées de l'Etat et une stratégie de lutte contre le terrorisme inefficace rend septiques les populations quant à l'engagement réel du régime du MPP pour la sécurisation du territoire.

Problématique :

La stratégie adoptée par le Gouvernement du Burkina Faso pour lutter contre l'extrémisme violent est-elle efficace ?

Quels peuvent être les correctifs à apporter pour que la stratégie puisse engranger des résultats probants ?

Mots clés :

Défi sécuritaire, Personnes déplacées Internes, Régions en proie au terrorisme et à l'extrémisme violent, mesures correctrices

Expertise :

Consolidation de la paix ; management des conflits communautaires ; stabilisation communautaire ; prévention de l'extrémisme violent.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **ASCE** : Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat
- **AQMI** : Al-qaïda au Magreb Islamique
- **CADHP** : Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
- **CRS** : Compagnie Républicaine de Sécurité
- **DUDH** : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- **EIGS** : État Islamique dans le Grand Sahel
- **FDS** : Forces de Défense et de Sécurité
- **GSIM** : Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans
- **HCR** : Haut-Commissariat pour les Réfugiés
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **PIDCP** : Pacte International sur les Droits Civils et Politiques
- **VDP** : Volontaire de Défense de la Patrie

1. CONTEXTE SECURITAIRE

Depuis 2016, le Burkina Faso fait face à une récurrence des attaques terroristes de plus en plus violentes et meurtrières. Le 15 janvier 2016, en plein cœur de la capitale, l'attaque terroriste du restaurant Cappucino et de l'Hôtel Splendid a été perpétrée par Al-qaïda au Magreb Islamique (AQMI).

Cette attaque a été perpétrée quelques semaines seulement après l'investiture du Président du Faso, élu à l'issue des élections présidentielles de novembre 2015. Ces élections constituaient le couronnement d'une transition entamée après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui avait contraint l'ancien Président Blaise Compaoré à s'exiler en Côte d'Ivoire. Récents dissidents du régime déchu de Blaise Compaoré et acteurs de premier plan lors de l'insurrection populaire, le Président nouvellement investi et son entourage n'ont pas tout de suite pris la mesure des enjeux liés au terrorisme, pensant que les premières attaques relevaient d'actes de sabotage de l'ancien régime.

Depuis cette attaque, le Burkina Faso n'a pas connu de répit. Et la situation n'est

guère reluisante. Le pays a enregistré le plus de personnes déplacées parmi les pays du G5 Sahel ⁵¹ (soit plus d'un 1 300 000 Personnes Déplacées Internes, PDI)⁵² d'où le choix du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) de commémorer le 20 juin 2021 la journée mondiale des réfugiés au Burkina Faso. Soulignons, à ce propos, que le Mali qui est en proie au terrorisme depuis 2012 a enregistré moins de déplacés internes que le Burkina Faso. Aussi, cinq (05) régions sont classées « rouge », à savoir le Sahel, le Centre-Nord, le Nord et la Boucle du Mouhoun et trois (03), « orange », les Hauts-Bassins, les Cascades et le Centre-Est. Cela fait huit (08) régions sur treize (13) qui sont en proie aux attaques terroristes, ce qui dénote d'une gestion problématique des questions de terrorisme et de l'extrémisme violent de la part du Gouvernement. Des pertes innombrables en vies humaines ⁵³ sont à déplorer, notamment du côté des populations civiles. Sur les 580 attaques subies par le Burkina Faso, 359 ont été dirigées contre les populations civiles. C'est particulièrement le cas des dernières attaques à l'image de celle de Solhan⁵⁴.

⁵¹ Le G5 Sahel regroupe le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad

⁵² Chiffre publié lors de la célébration de la journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2021

⁵³ Les sources officielles indiquent plus de 1650 civils et militaires tués en cinq (05) ans dont 436 forces de défense et de sécurité et 1 219 civils ;

⁵⁴ L'attaque terroriste la plus meurtrière est celle de Solhan perpétrée le 5 juin 2021 avec 132 personnes civiles massacrées

Les violences dirigées contre les civils s'expliqueraient par l'incapacité des groupes terroristes à vaincre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) comme au début du fléau, à l'exception des véhicules des FDS qui sautent sur les mines artisanales⁵⁵.

Les attaques perpétrées sont rarement revendiquées mais plusieurs groupes extrémistes opèrent sur le territoire. Les principaux groupes terroristes sont AQMI et Ansaroul islam de Malam Dicko dans le Sahel ; le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun ; l'État Islamique dans le Grand Sahel (EIGS) dans la région de l'Est. Des pillages, notamment des bétails, leur permettent de financer leurs actions. Plusieurs sources indiquent également la contrebande comme source de financement. Des financements par le truchement des associations et ONG locales sont aussi évoqués.

2. LES FACTEURS FAVORISANT L'EXPANSION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT AU BURKINA FASO

L'expansion de l'extrémisme violent et du terrorisme dans le Sahel, et plus spécifiquement au Burkina Faso, s'adosse sur les problèmes de développement dans les zones en proie à

ce fléau. Plusieurs facteurs favorisent la radicalisation des populations et leur basculement vers l'extrémisme violent. Ils sont classés en facteurs attractifs et incitatifs.

• Les facteurs incitatifs

C'est essentiellement les facteurs structurels qui poussent les populations à rejoindre les groupes d'extrémisme violent.

On peut retenir essentiellement :

- **La porosité des frontières** : les frontières du Burkina Faso avec le Mali et le Niger – la région est communément appelées la zone des trois frontières - ne sont pas suffisamment sécurisées, ce qui favorise la contrebande, le trafic d'armes et donc la criminalité transnationale organisée. Aussi, elle facilite l'entrée sur le territoire des prêcheurs pour véhiculer des messages de haine et de violence ;
- **L'absence de perspectives économiques** : les zones en proie au terrorisme sont des zones délaissées par l'État. Ces zones manquent presque de tout : des services sociaux de base aux infrastructures routières en passant par l'absence des projets et programmes structurants. Cet état de fait rend vulnérables les populations desdites zones qui, par manque d'emplois et de

⁵⁵ 11 policiers ont été tués avec 3 portés disparus dans une embuscade tendue le 21 juin 2021 pendant qu'ils partaient relayer leurs éléments en faction à Yirgou.

Le véhicule est monté sur une mine, sur les 22 éléments, 11 ont perdu la vie, 8 ont été retrouvés sains et saufs et 3 toujours portés disparus à date du 28 juin 2021.

moyens de subsistance, basculent vers la radicalisation et l'extrémisme violent ;

- **Les actions des FDS, des groupes d'auto-défense et des VDP** : dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les interventions disproportionnées des acteurs poussent certains à rejoindre les groupes terroristes en représailles. A titre illustratif, le massacre de la communauté peulh à Yirgou ⁵⁶ par les groupes d'autodéfense a conduit certains membres de la communauté à rejoindre les groupes terroristes ;

- **Les injustices sociales** : la stigmatisation de certaines communautés, systématiquement associées aux terroristes, conjuguée aux expropriations des terres au profit des exploitants miniers sans indemnités conséquentes peuvent être des facteurs de basculement vers l'extrémisme violent.

- **Les facteurs attractifs**

Par facteurs attractifs, il faut retenir les offres des groupes terroristes à l'endroit des populations pour les inciter à épouser leur idéologie et à les rejoindre.

Après avoir pris connaissance des problèmes réels vécus par les populations, qui peuvent se résumer aux difficultés financières et au besoin de sécurité, ils leur assurent les perspectives économiques avec la sécurisation de

leurs biens et de leurs proches. Cela permet d'établir la confiance entre ces groupes terroristes et les populations vulnérables, cette dernière pouvant évoluer vers le recrutement des dites populations pour répandre la violence et procéder aux pillages.

3. L'INEFFICACITÉ DES MESURES VISANT A ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

- **Les succès de l'armée burkinabè**

Des opérations d'envergure ont été lancées par l'armée burkinabè dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les plus médiatisées sont :

- l'opération « Otapuanu » lancée en mars 2019 dans les régions de l'Est et du Centre-Est ;
- l'opération « Doofu » lancée en mai 2019 dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord ;
- l'opération conjointe Côte d'Ivoire Burkina Faso en mai 2020 dans la zone frontalière des deux (2) pays qui a permis de neutraliser 08 terroristes et d'interpeller 24 suspects ;
- L'opération « Taanli » lancée en juin 2021 en collaboration avec le Niger dans la zone frontalière entre ces pays a permis de neutraliser

⁵⁶ Du 1^{er} au 2 janvier 2019, suite à une attaque terroriste qui a coûté la vie au chef du village et à 6 autres membres, les groupes d'auto-défense « Kogléléwéogo »

ont pris pour cible les peulhs les accusant d'être complices des terroristes avec 49 morts (chiffre officiel du Gouvernement) alors que les ONG évoquent plus de 200 morts

plus de 100 terroristes et une saisie importante d'armes.

Même si l'armée n'a pas suffisamment communiqué sur les acquis engrangés lors des deux (02) premières opérations, il faut retenir que toutes ces opérations ont permis aux localités bénéficiaires de retrouver une relative accalmie. Cependant, l'armée n'a pas pu consolider ses avancées car par la suite, ces zones ont été la cible d'attaques beaucoup plus meurtrières qu'avant ces opérations.

- ***Le laxisme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme***

Les différentes marches constatées dans les villes de Dori, Kaya et Dori en fin juin 2021 celles annoncées par l'opposition politique sur l'ensemble du territoire les 03 et 04 juillet 2021 dénotent de l'incapacité du Gouvernement à assurer la sécurité des personnes se trouvant sous sa juridiction. Or, le droit à la sécurité est un droit humain fondamental clairement établi par tous les instruments pertinents de protection des droits humains (PIDCP, DUDH, CADHP...).

Plusieurs mesures sont prises par l'État burkinabè dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le terrorisme, dont l'état d'urgence qui est décrété sur l'ensemble du territoire et les zones rouges sous couvre-feu dans l'optique de faciliter le maillage sécuritaire de ces zones par les FDS appuyées constamment par les VDP. Ces mesures

peinent à atteindre les objectifs escomptés. A titre illustratif, à Solhan, qui est une commune qui est sous couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin, les terroristes ont pu perpétrer le massacre de 132 personnes durant 3 heures de temps (pendant le couvre-feu) sans aucune réaction des FDS qui étaient pourtant à une vingtaine de kilomètres de Solhan.

L'Etat a acquis deux (2) hélicoptères de combat pour apporter un soutien aérien aux soldats sur le terrain, mais les éléments de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) sont tombés dans une embuscade le 21 juin 2021 et aucun des hélicoptères n'a survolé la zone jusqu'au lendemain où les corps des suppliciés ont été retrouvés, provoquant le désarroi chez un policier de la même compagnie qui a confié à la presse qu'il avait « l'impression que les hélicoptères ne servent qu'à procéder à la sépulture des victimes du terrorisme ». Le « laxisme » des FDS est également dénoncé par le maire de Madjoari, une commune de la région de l'Est, qui a annoncé que « depuis un mois, les terroristes tuent, enlèvent et ont vidé 6 villages sur 8 de la commune sans réaction de l'armée qui a pourtant un détachement dans la commune ».

- ***Le désarroi des populations face à la stratégie de lutte contre le terrorisme***

Le désarroi est généralisé au sein de la population à tel point que le ministre en charge de la sécurité a rencontré des tensions avec la population lors de l'enterrement des 11 policiers tombés le 21 juin 2021 à Kaya. Les populations dénoncent constamment les incompétences notoires des ministres en charge de la défense nationale et de la sécurité, qui ont perdu toute légitimité. Le Président du Faso est désavoué par le peuple qui l'a pourtant reconduit en novembre 2020. Nombreux sont les burkinabè, y compris ceux qui ont vaillamment défendu la démocratie face au régime déchu en 2014, à souhaiter le scénario malien au Burkina Faso, à savoir un coup d'Etat sans effusion de sang. Certes, la lutte contre le terrorisme est une lutte de longue haleine qui nécessite de la patience mais la facilité avec laquelle les groupes terroristes attaquent et pillent les biens des populations renforce le scepticisme des populations quant à l'efficacité de la stratégie de lutte mise en œuvre au Burkina Faso. En sus, pendant que l'État procédait à une régulation budgétaire en vue d'octroyer suffisamment de ressources aux secteurs clés de défense et de sécurité, certains responsables militaires prélevaient à des fins personnelles dans les réserves sans être véritablement inquiétés par l'appareil judiciaire. Quand l'Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat (ASCE) a voulu

contrôler la régularité des dépenses effectuées par le ministère de la défense, un refus catégorique lui a été opposé en raison du « secret défense ». Certains Burkinabè ont ainsi été confortés dans l'idée que cette guerre représentait une aubaine pour les responsables, qui pouvaient disposer à souhait des maigres ressources de l'Etat. De même, de lourds soupçons de corruption pèsent sur l'ancien Ministre de la défense nationale Jean Claude BOUDA. Ces soupçons concernent les commandes de matériels militaires défectueux qui lui ont valu un court séjour à la Maison d'Arrêt et de Correction de l'Armée (MACA). Il a été relaxé par le procureur militaire pour infraction non constituée, ce qui a contribué à ternir l'image de la justice burkinabè.

4. DES PISTES DE SOLUTIONS

Pour vaincre le terrorisme, il sera nécessaire de reconstruire la fibre patriotique afin que tous les burkinabè se sentent concernés et qu'ils acceptent d'apporter leur contribution, ô combien importante, pour une issue heureuse. Pour cela, il faut que les premiers responsables donnent l'exemple à travers l'adoption d'une stratégie antiterroriste affinée et efficace, avec une gestion saine des fonds alloués.

Si les citoyens ne constatent pas de la rigueur dans le cadre de cette lutte, ils ne se sentiront pas concernés, même s'ils

sont conscients que l'avenir sera sombre sans une réponse efficace à cette problématique. Lorsque le Premier ministre d'un pays qui a perdu au moins un tiers de son territoire affirme devant l'Assemblée nationale « qu'il ne dispose pas de stratégie pour mettre un terme aux attaques perpétrées contre des citoyens » et garde son poste, cela conforte les Burkinabè

qui pensent que la sécurisation du territoire n'intéresse pas les premières autorités et qu'il s'agit juste, pour les hommes de pouvoir, de tirer profit des ressources de l'État. A cela s'ajoutent, les tensions entre autorités militaires relatées par les presses nationales, qui ne facilitent pas la coordination des interventions sur le terrain.

Un avenir plus radieux est envisageable au Burkina Faso si l'Etat arrive à doter conséquemment les acteurs sur le terrain. Il est aujourd'hui courant de lire dans la presse que par manque de munitions les VDP ou les FDS ont péri. Il est donc nécessaire de consolider les acquis engrangés par les opérations lancées çà et là à travers une présence accrue des FDS et VDP dans les zones en proie aux attaques terroristes.

En outre, il faut renforcer la résilience des populations des zones rouges. Certes, le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) a été mis en place et étendu aux régions de l'Est, du Nord et du Centre-

Nord, pour offrir des perspectives économiques aux populations et éviter qu'elles ne rejoignent les groupes d'extrémisme violent. Démultiplier ce type de programmes peut permettre d'apporter des réponses idoines aux problèmes de développement que subissent les zones en proie au phénomène du terrorisme. Aussi, il faut penser au contrôle des espaces religieux, même si le Burkina Faso est un État laïc, qui sont des espaces d'endoctrinement des jeunes.

Enfin, il est nécessaire de mettre en place un système judiciaire accessible et prompt à réparer les injustices pour éviter les frustrations qui limitent le sentiment d'appartenance nationale des populations et favorisent l'endoctrinement extrémiste. En plus de la justice classique, il est aussi nécessaire de dynamiser les mécanismes alternatifs de résolution des conflits qui assurent une prévention efficace et une gestion structurelle des tensions communautaires.

Biographie

Conseiller en Droits Humains ; Chef du service d'alerte précoce et de résolution des conflits communautaires au Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (SP-ONAPREGECC) du Burkina Faso.